



CIRCULAIRE N° 00650

DU 13/10/2003

**Objet :** Circulaire relative à la formation en cours de carrière au niveau interréseaux ou macro dans l'enseignement spécial, dans l'enseignement fondamental ordinaire, dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans les centres psycho-médico-sociaux

**Réseaux :** tous

**Niveaux et services :** *FOND (ord./spéc.), SEC (ord./spéc.), CPMS (ord./spéc.)*

- Aux Membres des Services d'inspection et de vérification
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux chefs des établissements de l'enseignement spécial organisé ou subventionné par la Communauté française
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux directions de l'enseignement fondamental ordinaire organisé ou subventionné par la Communauté française
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Communauté française
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directeurs des Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française

Pour information :

- Aux organes de représentation et de coordination
- Aux organisations syndicales
- Aux associations de parents

**Autorités :** Ministre de l'Enfance, chargé de l'enseignement fondamental,  
Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial

**Signataire(s) :** MM. Jean-Marc NOLLET et Pierre HAZETTE

**Gestionnaires :**

**Personnes – ressources :** Institut de la Formation en cours de Carrière (02/213.59.59)

**Mots-clés :** formation en cours de carrière, journal des formations

**Nombre de pages :** texte: 1 page

Madame,  
Monsieur,

Au printemps dernier, le « *journal des formations en interréseaux – mai 2003* » vous était adressé. Il vous a sans aucun doute permis de vous familiariser avec les thèmes et orientations prioritaires de la formation du niveau « interréseaux ou macro » arrêtés le 28 novembre 2002 par le Gouvernement.

Dans le courant de la deuxième semaine du mois d'octobre, vous recevrez le « *journal des formations en interréseaux – octobre 2003* ». C'est ce journal qui présente tous les renseignements permettant l'inscription à la (aux) formation(s) en interréseaux ou macro. Sont ainsi précisés, pour chacune des 344 formations proposées, les dates et les lieux de celles-ci ainsi que l'ensemble des opérateurs retenus pour assurer les différentes sessions de formation.

De plus, dans l'Enseignement secondaire, dans l'Enseignement spécial et dans les centres psycho-médico-sociaux, ce journal permettra à l'équipe éducative ou à l'équipe de centre PMS d'élaborer son plan de formation et à chaque membre du personnel d'établir son projet personnel de formation.

Nous vous invitons à faire un très large écho de l'arrivée du journal auprès des membres de votre personnel. A cette fin, le journal sera distribué comme suit :

- 2 exemplaires par implantation pour l'Enseignement fondamental ordinaire et spécial;
- 5 exemplaires par implantation pour l'Enseignement secondaire ordinaire et spécial;
- 2 exemplaires par centre psycho-médico-social;
- 1 exemplaire par pouvoir organisateur;
- 1 exemplaire pour chaque membre du personnel de l'inspection.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et un plein engagement dans ce nouveau processus de formation qui s'ouvre à vous, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pierre HAZETTE  
Ministre de l'Enseignement secondaire et  
et de l'Enseignement spécial

Jean-Marc NOLLET  
Ministre de l'Enfance, chargé de  
l'Enseignement fondamental

---

Note : Pour plus de renseignements, nous vous rappelons les circulaires ministérielles relatives à la formation en cours de carrière :

- n° 146 du 10 avril 2003 pour l'enseignement fondamental, maternel et primaire ordinaire;
- n° 627 du 25 septembre 2003 pour les centres psycho-médico-sociaux;
- n° 632 du 25 septembre 2003 pour l'enseignement spécial et l'enseignement secondaire ordinaire.

Vous pouvez également consulter et télécharger ces circulaires sur le site de l' I.F.C. ( [www.ifc.cfwb.be](http://www.ifc.cfwb.be) ) ou sur celui de l'AGERS ([www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)). Le site de l'I.F.C. comporte des informations complémentaires relatives aux formations interréseaux ou macro.